

# Check-list plan de protection CoViD-19 (SARS-CoV-2)

## pour l'organisation des cours de l'ASS

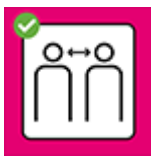
De : DiMauro Walter  
Date : 12.05.2020




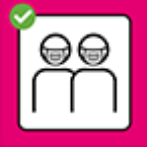
### Principe :




Il convient de faire en sorte que les règles d'hygiène et de conduite édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) soient scrupuleusement observées de façon à réduire à un minimum le risque de transmission du virus au sein de la population.

La direction des cours veille à ce que la mise en œuvre correcte des mesures définies dans le concept de protection soit régulièrement contrôlée.

**Le présent document est actualisé en permanence conformément aux informations de l'OFSP !**

Clarifications préalables concernant les locaux, respect de la distanciation physique		Contrôlé
	Les locaux dédiés aux cours sont impérativement suffisamment spacieux pour accueillir les participants (4m <sup>2</sup> par personne !).	<input type="checkbox"/>
	<u>5 personnes maximum</u> – 1 monitrice/moniteur de cours (MC) et 4 participants (part.) – peuvent se trouver dans une salle de cours. <b>Ceci est valable jusqu'à nouvel ordre !</b>	<input type="checkbox"/>
	Les locaux dédiés aux cours doivent pouvoir être correctement et régulièrement ventilés.	<input type="checkbox"/>
	Les fenêtres doivent pouvoir être ouvertes entièrement.	<input type="checkbox"/>
	Dans les pièces où il n'est pas possible d'ouvrir les fenêtres, la ventilation est adaptée en conséquence.	<input type="checkbox"/>
	Des marquages au sol doivent être appliqués dans les couloirs et les locaux dédiés aux cours afin de réglementer le sens de circulation resp. la distance entre les personnes (2 m).	<input type="checkbox"/>
	Les salles de cours doivent être aménagées de façon à ce que les participants ne soient pas assis face à face (p. ex. tables et chaises en U).	<input type="checkbox"/>
	La conception du cours (notamment le choix des méthodes) est adaptée de manière à ce que les règles de distance puissent être respectées.	<input type="checkbox"/>
	Au début du cours, les MC indiquent les règles de distance et d'hygiène applicables et le choix approprié des méthodes.	<input type="checkbox"/>
	La règle de distance (2 m) doit être respectée dans la salle de pause, la salle réservée aux fumeurs et les toilettes.	<input type="checkbox"/>

	Les boissons doivent être proposées dans de petites bouteilles (ne pas utiliser de verres ! Inscire son nom sur ses propres bouteilles en plastique/gobelets jetables).	<input type="checkbox"/>
	Le matériel d'information fédéral sur les règles de distance et d'hygiène est affiché à un endroit bien visible à l'entrée et dans les salles de loisirs et de pause.	<input type="checkbox"/>
	MC et part. ne doivent <u>pas</u> appartenir au groupe à risque tel que le décrit l'OFSP. <b>Ceci est valable jusqu'à nouvel ordre !</b>	<input type="checkbox"/>
	Tous les MC/part. doivent pouvoir se procurer des masques d'hygiène sur place.	<input type="checkbox"/>
	Tous les MC/part. sont en bonne santé.	<input type="checkbox"/>
	Tous les MC/part. ont rempli, signé et remis le questionnaire de santé avant le début du cours au MC.	<input type="checkbox"/>
<b>Mesures relatives au respect de l'hygiène</b>		<b>Contrôlé</b>
	Tous les MC/part. doivent se laver ou désinfecter les mains avant d'entrer dans les locaux dédiés aux cours.	<input type="checkbox"/>
	La possibilité de se laver et/ou désinfecter régulièrement les mains est garantie.	<input type="checkbox"/>
	Tout contact physique entre les participants est évité.	<input type="checkbox"/>
	Lorsque la distanciation physique ne peut être respectée ou que le contact physique est nécessaire à des fins d'enseignement, il convient de porter des masques d'hygiène et éventuellement des gants.	<input type="checkbox"/>
	Dans tous les cours (BLS-AED, CSauv.), un mannequin d'entraînement doit être mis à la disposition de chaque part. Les part. ne doivent pas s'échanger ces mannequins entre eux.	<input type="checkbox"/>
	Les MC et les part. sont informés de la mise en œuvre et du respect des mesures d'hygiène de l'OFSP.	<input type="checkbox"/>
	Il est possible de garantir que les MC et les part. respectent les mesures d'hygiène.	<input type="checkbox"/>
	Il est possible de garantir la présence de suffisamment de produit désinfectant et de distributeurs resp. de savon et d'eau courante.	<input type="checkbox"/>
	Les ustensiles de cours réutilisables (stylos pour tableaux à feuilles, objets d'illustration) sont désinfectés avant d'être utilisés par une autre personne.	<input type="checkbox"/>
	Les locaux dédiés aux cours sont régulièrement nettoyés. Un concept de désinfection est présent sur les lieux du cours pour les poignées de porte, les surfaces de travail, etc.	<input type="checkbox"/>

	Tous les MC et part. savent manipuler correctement un masque d'hygiène.	<input type="checkbox"/>
	La durée d'utilisation maximale des masques de 8 heures doit être observée.	<input type="checkbox"/>
	Du matériel de protection supplémentaire doit être présent pour le MC (lunettes, gants, surblouse) dans les <b>situations particulières</b> .	<input type="checkbox"/>
<b>Mesures relatives à la gestion de l'information</b>		<b>Contrôlé</b>
	La sécurité informatique est garantie.	<input type="checkbox"/>
	MC et part. peuvent éventuellement se préparer à un cours en ligne.	<input type="checkbox"/>
	Les plates-formes de eLearning sont à jour.	<input type="checkbox"/>
	Les MC ou le support IT peuvent offrir leur aide à tous les part.	<input type="checkbox"/>
	Tous les part. peuvent être contactés par les MC (téléphone, courriel).	<input type="checkbox"/>
	Des dates de remplacement pour l'organisation des cours peuvent être proposées aux part. malades.	<input type="checkbox"/>
<b>Mesures visant à protéger les personnes particulièrement vulnérables et à exclure les personnes malades ou qui se sentent mal.</b>		<b>Contrôlé</b>
	Les MC et part. qui, preuves à l'appui, ont été touchés par le COVID-19 ou qui ont été en contact avec des personnes infectées, ne sont pas autorisés à participer à une manifestation présentielle avant deux semaines après que la maladie ait été vaincue.	<input type="checkbox"/>
	Si un part. (ou MC) présente des symptômes du COVID-19, il doit quitter le cours et contacter immédiatement le médecin.	<input type="checkbox"/>
	<b>Restez en bonne santé !</b>	<input type="checkbox"/>

Source photographique : OFSP